

N°790

du 06  
MARS  
2015



# L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Message du Président togolais lu par le Premier ministre à Bruxelles

**Ebola n'est pas seulement un défi sanitaire, c'est un défi de la gouvernance**

P.6 Le 11ème FED en vigueur jusqu'en 2020

# La part du Togo en augmentation de 70%

P.6 3 mars, Journée mondiale de la vie sauvage

**La BAD à la pointe du combat de protection des espèces sauvages**

P.7 Développement de l'éducation au Togo

**Des ouvrages scolaires de Siemens réceptionnés à l'EPP Madjikipéto**



Federica Mogherini, Haute représentante et vice-présidente de l'Union européenne

P.3 Entre la SCAPE en cours d'exécution et la Vision 2030 à venir

**Le Togo cherche le bon pied d'appui pour répondre à son émergence envisagée**

P.4 Pour l'exécution de la seconde phase du projet PERI

**Le Partenariat Mondial pour l'Education donne 15 milliards Cfa au Togo**



**PA-LUNION**

[www.pa-lunion.com](http://www.pa-lunion.com)



- Actualités Nationales  
\* Politique  
\* Economie  
\* Société  
\* Sport  
\* Culture...  
- Informations Internationales  
- Réflexions...

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

## REPÈRES

## M. Fabre accuse l'opposition

"Le pouvoir n'est pas trop fort. Nous ne faisons pas assez pour le faire tomber. Ce n'est pas le pouvoir qui est fort, c'est nous qui par nos incohérences, nos mensonges, donnons au pouvoir la possibilité de retomber sur ses pieds tout le temps", a déclaré dimanche dernier Jean Pierre Fabre, candidat de CAP 2015.

Le président de l'Alliance Nationale pour le Changement (ANC-opposition) a fait cette intervention sur les ondes de Nana Fm dans l'émission hebdomadaire "12-13". Au moment où le parti UNIR, soutenu par une panoplie d'associations, travaille d'arrache-pied pour la victoire de Faure Gnassingbé à la présidentielle de 2015, les leaders de partis de l'opposition se livrent à une guerre sans merci, marquée par des accusations, des dénigrement, la guerre des chapelles, etc. M Fabre dénonce par ailleurs la fixation de 20 millions Fcfa comme caution pour le dépôt des candidatures. "Je pense qu'on a cherché à éliminer des candidats par l'argent, et ce n'est pas bien. Je sais que pour diriger le Togo, il faut un cautionnement mais c'est trop", estime cet adversaire déclaré du Chef de l'Etat à la présidentielle de 2015. Dans la foulée, la candidature du CAP 2015, de l'ADDI, du NET et du MCD, vient ainsi saper la démarche unitaire tant prônée par l'opposition.

## "Ouvrez-vous, tendez la main"

La communauté internationale a célébré le 1er mars 2015 la journée mondiale Zéro discrimination.

Les personnes vivant avec le Vih Sida rencontrent des difficultés dans leurs lieux de travail, dans leur communauté, dans les centres de santé, etc. C'est pour mettre fin à cette discrimination que la communauté internationale a décrété le 1er mars comme la célébration mondiale de la journée Zéro discrimination. Cette année, le soutien recueilli pour la journée Zéro discrimination a créé une vague mondiale de solidarité pour mettre fin à une discrimination qui reste largement répandue. "Le thème "Ouvrez-vous, tendez la main" demande aux populations d'accepter leur différence et de rejeter la discrimination. "Notre vision, c'est d'amener à zéro discrimination", a déclaré le représentant résident de l'Onu-Sida au Togo, Christian Mouala. Ce qui rend difficile l'accès aux soins de certains malades, c'est la stigmatisation. Au Togo, comme la prostitution n'est pas légale, les prostituées sont des fois victimes de raffe de la gendarmerie ou de la police. Ce qui rend difficile l'accès aux soins.

## Face au trafic des armes, l'indispensable coopération

L'Afrique de l'Ouest et la région du Sahel demeurent aujourd'hui, le marché le plus profitable aux trafiquants d'armes et enregistrent le plus grand nombre de victimes. Face à cette situation, la maîtrise de la prolifération des armes à feu est une condition indispensable à la stabilité des Etats, à la prévention des conflits et au succès des processus de consolidation de la paix et de sécurité humaine durable.

Dans cette optique, un atelier de deux jours est ouvert ce 26 février 2015 à Lomé pour amener les délégués des organisations de la société civile ouest africaine à coopérer davantage avec les institutions nationales et internationales œuvrant pour la sécurité humaine. "Les délégués des OSC vont servir de relais auprès des populations à qui elles devront expliquer par exemple les avantages du marquage des armes, les conséquences néfastes des armes sur la vie humaine et la société", a précisé le Col. Ali Nadjombé, Président de la Commission Nationale de lutte contre la circulation et la prolifération des armes légères et de petit calibre. Au terme des deux jours de travaux, sur financement de l'Union Européenne, les thèmes qui seront abordés et les échanges doivent renforcer les connaissances et pratiques dans la mise en œuvre des programmes de lutte contre la fabrication et le trafic illicites des armes à feu avec les standards internationaux en la matière.

## L'Hôtel du 2 février, un 5 étoiles

Le Président de la République Faure Gnassingbé était ce mercredi sur le site de l'Hôtel du 2 février en pleine rénovation. Il a rencontré l'équipe des travaux et surtout le millier d'ouvriers avec lesquels il a échangé.

Ancien fleuron de l'économie togolaise de par sa capacité d'accueil et le nombre important de rencontres internationales organisées annuellement, l'hôtel du 2 février est devenu l'ombre de lui depuis quelques années. Une visite sur le terrain montre un hôtel en état de délabrement avancé. Portes cassées ou enlevées, plafonds détruits, sanitaires démolis... Les raisons sont surtout liées à une mauvaise gestion et des moyens limités pour l'entretien de la colosse. Les nouvelles autorités togolaises ayant pris conscience de la situation avaient décidé de procéder à une réhabilitation de ce joyau de plus de 100 mètres de haut. Malheureusement, le choix porté sur le lybien Laico aura été un échec patent. C'est ainsi que les députés vont procéder alors à la nationalisation du plus grand hôtel du pays avec ses 36 étages et ses 368 chambres, en novembre 2014. Dès lors, l'Agence de la promotion des investissements et de la zone Franche (APZF) sera chargée de négocier et d'offrir des avantages dérogatoires ou complémentaires, en application du code des investissements pour les besoins de financement, de réhabilitation, de rénovation, de l'exploitation techniques et commerciale, de l'entretien et de la maintenance de l'hôtel. Aujourd'hui, la rénovation a été attribuée à la société ZPT Hospitality dont le directeur des opérations, Dr Philippe Mahieu, a promis au Chef de l'Etat de respecter toutes les clauses des travaux à savoir les normes requises pour les matériaux, le délai de livraison des travaux... de même que le respect des conditions de travail sur le chantier. A l'issue des travaux, l'Hôtel du 2 février pourra rouvrir avec un standing 5 étoiles avant la fin de 2015.

## A paraître

## Le soleil sans se brûler de Théo Ananissouh

L'écrivain togolais Théo Ananissouh fera paraître en avril prochain aux Editions Elyzad, son roman intitulé Le Soleil sans se brûler. C'est le second livre du Togolais que publie cette maison. Le Togolais a été édité ces dernières années chez Gallimard.

Théo Ananissouh est un écrivain togolais, né en 1962 en Centrafrique. À l'âge de 12 ans, fuyant Bokassa, il rejoint le Togo.



En 1986, il se rend à Paris pour y suivre des études de lettres. Il obtient une Maîtrise de Lettres Modernes et un doctorat en Littérature Générale et Comparée à l'université Paris III - Sorbonne Nouvelle. De 1991 à 1994, il enseigne le français dans des collèges de l'académie de Versailles. De 1996 à 2001, l'université de Cologne, en Allemagne, l'engage pour

enseigner la littérature africaine francophone. Il vit depuis près de Düsseldorf. Il est l'auteur de trois romans : Ténèbres à midi, Paris, Gallimard, 2010 ; Un reptile par habitant, Paris, Gallimard, 2007 ; Lisahohé, Paris, Gallimard, 2005. À l'occasion d'une résidence d'écriture en Tunisie, il a aussi écrit un récit, publié dans un ouvrage collectif : "1 moins un", in Vingt ans pour plus tard, Tunis, Ed. Elyzad, 2009.

## Café Littéraire

## Le dramaturge Apedo-Amah Togoata au Goethe Institut de Lomé vendredi

Dans le cadre du mois de la Francophonie, le festival Filbleu, partenaire du Goethe-Institut, propose de partir à la découverte de deux dramaturges togolais : Ayayi T. Apedo-Amah (La guerre civile des Aputaga, éditions Awoudy) et Koshi Akoubia (Grinini, éditions L'Harmattan).

La guerre civile des Aputaga est la seconde pièce de théâtre

d'Apedo-Amah, enseignant à l'Université de Lomé. Sa première pièce est Un Continent à la mer.

Quant à Grinini, il s'agit d'une pièce en trois actes de Koshi Akoubia. Depuis plus de trois décennies, le peuple du village Gatata, situé sur le continent Irik, n'a plus de centre médico-social. Kossitsè, le cousin du roi Grinini, va alors faire des pieds et des mains



pour obtenir une aide financière d'une femme généreuse étrangère qui va lui permettre d'en mettre un en place. Contre toute attente, le roi va s'y opposer de façon péremptoire, lui qui prétend pouvoir donner la mort au soleil.

Le jeune dramaturge, Joël Amah Ajavon assurera la modération de ce café.

## Festival FESPACO

## L'œil du cyclone de Sékou Traoré : "À qui profitent les crimes en Afrique?"

Pas moins que 15 courts et longs métrages burkinabè sont programmés dans les différentes catégories du Festival panafricain de cinéma. Et c'est un film du Burkina Faso qui a fait l'ouverture professionnelle du 24e Fespaco à Ouagadougou le 1er mars. L'Œil du cyclone, du réalisateur burkinabè Sékou Traoré, raconte l'histoire croisée entre un rebelle et une belle. Un enfant soldat devenu chef de rebelles est accusé de crimes de guerre. C'est une avocate qui assure sa défense, souhaitant faire triompher la justice dans son pays corrompu. Le film le plus prometteur du premier jour a fait salle comble.

À l'écran défilent des rues et des villes de plusieurs pays africains comme le Cameroun et le Burkina Faso, mais on n'en saura pas plus sur le lieu où se déroule l'action du film. L'œil du cyclone de Sékou Traoré se trouve quelque part en Afrique et met en rotation les contradictions du continent qui ravagent jusqu'à aujourd'hui des régions entières à travers la

corruption et la guerre.

Les protagonistes sont incarnés avec aplomb et finesse. Fargass Assandé campe la force et la folie du guerrier traumatisé Blackshouam. Cet enfant soldat devenu capitaine rebelle vient d'être capturé par un commando de forces spéciales en vue d'être condamné à mort pour crimes de guerre avec un procès joué d'avance. C'est sans compter avec Emma Tou, interprétée avec fougue par Maïmouna N'Diaye. Cette jeune et belle avocate accepte d'assurer la défense du "monstre" pour faire triompher une certaine idée de la justice. Ce choc entre la belle et le rebelle nous rappelle aussi l'histoire éternelle de La Belle et la Bête. "Il y a un peu de cela, admet Sékou Traoré, mais, en fait, ils ne sont pas si opposés que ça. Ils sont tous un peu humain, malgré tout, même la Bête."

Heureusement, il s'agit beaucoup plus que d'un simple remake africain. L'intrigue est bien menée, le scénario intelligemment ficelé, l'histoire savère poignante et pertinente, dotée

d'images fortes sur le plan émotionnel et esthétique. La question principale du film ? Sékou Traoré répond sans hésitation : "La justice et le problème des enfants soldats en Afrique et dans le monde."

Dans le récit, l'œil du cyclone se retrouve à plusieurs endroits et à plusieurs époques : dans l'enfance du rebelle lorsqu'on avait tué son père et violé sa mère et qu'il s'est cherché un destin comme chef du Front national de libération. Il y a aussi le passé douloureux de l'avocate qui resurgit. Car le cyclone cinématographique de Sékou Traoré engloutit tout le monde et déclenche une tempête politique et sociale : "Ils continuent la lutte, explique Sékou Traoré. Une seule personne ne peut pas faire aboutir cette justice. C'est pour cela qu'on transmet le flambeau pour que cela continue. C'est cela



notre espoir."

En attendant, le film nous rappelle qu'il existe 150 000 enfants soldats dans le monde. Une véritable bombe à retardement, selon le réalisateur qui prône le reconditionnement de ces victimes devenues bourreaux. Et le rôle du cinéma dans tout cela ? Il sert à reconditionner "les spectateurs, le public, les gouvernants et tous les décideurs politiques et sociaux."

## Cinéma

## Création d'ARTWATCH AFRICA AMBASSADEURS à Ouaga

A l'occasion du FESPACO et du 8ème anniversaire d'Arterial Network, 8 artistes formeront un groupe de réflexion sur les chantiers qui restent encore à entamer pour que l'artiste soit considéré, entendu et respecté en tant que tel sur le continent. Didier Awadi (Sénégal), Ade Bantu (Nigéria), Zeynab Abib (Bénin),

Soum Bill (Côte d'Ivoire), les artistes du collectif Balai Citoyen mené par Smockey du Burkina Faso, Alif Naaba (Burkina Faso), Josey Priscille (Côte d'Ivoire), Phéno Bi (Niger) et Master Soumi (Mali) collaboreront pour la première fois afin d'établir une stratégie commune pour parler de Liberté d'expression artistique et créative sur le continent.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication  
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction  
Jean AFOLABI

Rédaction  
Sylvestre D.  
Hervé AGBODAN  
Maurille AFERI  
Pater LATE  
Kossiwa TCHAMDJA  
Koffi SOUZA  
Alan LAWSON  
Abel DJOBO  
Tony FEDA

Service photographie  
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature  
LAWSON Laté

Graphisme  
BOGLA G.

Entre la SCAPE en cours d'exécution et la Vision 2030 à venir

## Le Togo cherche le bon pied d'appui pour répondre à son émergence envisagée

Late Pater

Une semaine après le Africa Best Practices Forum – réformer les économies africaines pour une meilleure accélération de la croissance – à Lomé et à quelques jours d'un autre espace d'échanges sur la même thématique de l'émergence en Afrique de l'ouest, le Togo ouvre son débat national : *quelles politiques pour l'émergence du Togo ?* Du 5 au 6 mars 2015, il s'agit de solutionner, à travers un colloque, la question pour indiquer la bonne voie à prendre par le sommet de l'Etat. L'initiative est prise par le Comité national de politique économique du Togo (CNPE-Togo). Surtout à une période où un constat réel est établi par les services du

ministère de l'Economie et des finances. Le ministre Adji Otèth Ayassor l'a souligné : le taux de croissance économique de 5,5% en 2014, au demeurant satisfaisant, n'est pas suffisamment élevé pour renverser de manière significative la courbe de la pauvreté au Togo. La profondeur et la sévérité de la pauvreté se sont, elles aussi, aggravées entre 2007 et 2014, passant respectivement de 23,6% à 24,4% et de 11,6% à 13,1%. Ceci témoigne d'un élargissement de l'écart entre la dépense moyenne des pauvres et le seuil de pauvreté d'une part, et de l'augmentation de l'extrême pauvreté d'autre part. L'accélération du rythme de la croissance est donc indispensable pour l'absorption des demandes

additionnelles d'emplois, l'amélioration du niveau des revenus et des conditions de vie des populations et, par voie de conséquence, la réduction du chômage et de la pauvreté.

Il devient donc urgent de ne pas afficher la volonté d'y parvenir et ne pas y arriver à l'échéance communiquée aux citoyens. La réflexion sans passion et sans langue de bois doit déterminer l'action dans un bref délai. Le pouvoir de Faure Gnassingbé s'étant déjà imposé l'horizon 2030 pour atteindre l'émergence. Hier à l'ouverture du colloque, la conférence inaugurale de l'Enseignant-chercheur William Bolouvi a rappelé le mouvement d'ensemble en Afrique : depuis plus



Badawasso Gnaro, Président du Comité national de politique économique

de 10 ans, les organisations sous-régionales africaines telles que la CEMAC et l'UEMOA ont demandé aux différents Etats membres de s'engager dans la voie de

l'émergence économique et ont même proposé l'année 2025 comme date limite. La consigne a été bien prise en compte et la surenchère se poursuit en ce qui concerne l'horizon

à retenir : Cameroun 2035 ; Gabon, Bénin, Congo, Burkina... 2025 ; Togo 2030 ; Côte d'Ivoire 2015 puis 2020. Les ambitions sont légitimes et les dirigeants africains, qui ont reconnu leur échec sur la voie du développement, se tournent vers l'histoire économique des pays comme le Japon, la Chine, la Corée du Sud, Singapour et autres pour chercher la clé des stratégies de passer du stade de "pays sous-développé" à celui de "pays émergent".

Somme toute, par le présent exercice, le sommet de l'Etat, l'administration publique, les universitaires, le secteur privé, la société civile et les partenaires prouvent qu'il ne s'agira pas de transposer au Togo une quelconque politique qui a réussi ailleurs. Le Togo doit créer ses déterminants pour son émergence recherchée.

Le travail sera ardu mais passionnant, dans la mesure où il est admis que l'émergence économique est complexe et multiforme. Elle dépasse la simple accélération de la croissance et l'approche traditionnelle de la

convergence pour embrasser de profondes transformations économiques et technologiques, notamment la diversification et la hausse de la valeur ajoutée de la production et des exportations. De ce fait, le concept d'émergence économique permet aux autorités gouvernementales des pays sous-développés de fixer à toute la société un objectif intermédiaire à atteindre sur une période relativement courte (10 à 15 ans) dans le cheminement vers le développement. Les participants au colloque doivent s'activer dans l'analyse de la dynamique de transition vers l'émergence économique, en identifiant les déterminants fondamentaux de l'émergence. Autrement dit, pourquoi certains pays réussissent et d'autres échouent ? Pourquoi, par exemple, la Malaisie a réussi à émerger et pas la Guinée pourtant plus riche en ressources naturelles ? Pourquoi le Togo n'arrive-t-il pas à bien creuser son gisement de phosphates ? Les causes sont-elles endogènes ou exogènes, ou à la fois endogènes et exogènes ? Le Togo peut-il émerger ? Si oui, dans quel délai ? D'ores et déjà, au sommet de l'Etat, on sait que, au rythme de croissance économique moyen annuel (5,9%) et au taux d'accroissement démographique (2,8%) prévus par la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE, 2013-2017), il faudrait 33 ans pour doubler le revenu réel par tête. Par le même scénario volontariste ou de croissance accélérée, au même taux de croissance démographique et pour une croissance économique moyenne de 7,1%, le produit intérieur brut par tête du Togolais ne doublerait pas avant 18 ans, étant entendu que le revenu par tête au Togo est de 640 dollars US en 2013.

Message du Président togolais lu par le Premier ministre à Bruxelles

## Ebola n'est pas seulement un défi sanitaire, c'est un défi de la gouvernance

On a finalement appris que ce sont les « obligations de dernière minute liées à ses hautes charges d'Etat qui ont contraint Faure Gnassingbé à surseoir à son déplacement de Bruxelles ». N'empêche, son message a été porté au sommet à conférence intitulée « Ebola: de l'aide d'urgence à l'assistance au redressement » par le Premier ministre Séléagodji Ahoomey-Zunu. Lequel message a rappelé, d'entrée, que la lutte engagée depuis plusieurs mois contre l'épidémie de la maladie à virus Ebola entre désormais dans une phase cruciale. « Nous voyons depuis peu le bout du tunnel. Mais nous ne sommes pas encore au bout de nos efforts », a précisé le Superviseur du processus de riposte de la CEDEAO contre la maladie à virus Ebola. Autrement, les informations collectées sur le terrain sont encourageantes, mais il reste encore du chemin à faire, des stratégies à définir et des ressources à mobiliser. Et c'est là tout le bien-fondé de la rencontre tenue à Bruxelles le 3 mars dernier.

« Si nous parvenons, au terme de nos échanges, à coordonner nos réponses aux questions fondamentales, alors nous aurons fait la moitié du chemin qu'il nous reste à parcourir », a-t-il indiqué. Tout en se disant personnellement convaincu que les étapes franchies et les succès enregistrés depuis le déclenchement de l'épidémie sont le fruit de l'élan de solidarité et de la concertation active des efforts qui ont été déployés à tous les niveaux pour soutenir les pays affectés.

Vis-à-vis du Libéria, de la Guinée et de la Sierra Leone, affectés, un plan régional intégré de riposte, axé sur la gestion concertée de l'épidémie, a été adopté, doublé d'un refus de la stigmatisation envers les malades et ces pays les plus affectés. Ceci a surtout permis de lancer un Fonds régional de solidarité qui a servi à financer la formation des personnels de santé volontaires déployés sur le terrain et à mener d'autres activités en faveur des pays les plus affectés, notamment dans le domaine de la communication, de la gestion et de

la surveillance épidémiologique.

Faure Gnassingbé a insisté sur les bienfaits de la solidarité. « A aucun moment, nous ne nous sommes sentis seuls dans ce combat. Très tôt et à tous les niveaux, l'épidémie d'Ebola a été appréhendée à sa juste dimension, c'est-à-dire non pas comme l'affaire d'un pays ou d'une région, mais bien un défi collectif, un enjeu planétaire », a lu Ahoomey-Zunu. Et de se tenir bien debout dans le présent : « la priorité n'est plus dans le bilan, mais dans les perspectives que nous devons désormais offrir aux victimes de l'épidémie et à leurs familles. Comme chacun le sait, l'épidémie d'Ebola a prospéré sur le terrain de la pauvreté. Elle s'est immiscée dans nos foyers, en exploitant les failles de nos systèmes de santé. Ebola n'est pas seulement un défi sanitaire, c'est un défi de la gouvernance. Nous avons donc aujourd'hui l'impérieux devoir de repenser le développement à la lumière des enseignements que nous aurons tirés de cette crise

sanitaire majeure. Il faut éviter à tout prix que le ralentissement de l'épidémie n'entraîne prématurément un effet de démobilisation. Nous devons en effet tout mettre en œuvre pour aller au bout de nos efforts afin d'éviter d'éventuels reflux de l'épidémie, en consolidant le processus devant déboucher sur son éradication totale. Notre priorité est désormais l'élaboration de stratégies de reconstruction post-Ebola appropriées. Il s'agira en particulier d'aider les pays touchés à relancer leurs secteurs économiques les plus touchés, notamment l'agriculture, le commerce et la production minière. Les plans de relèvement doivent être adaptés aux réalités de chaque pays. Notre réflexion doit donc nous orienter vers la recherche de réponses structurelles durables aux défis de la reconstruction post-Ebola afin qu'avec le concours de tous, les pays affectés puissent retrouver une vie normale à brève échéance. Aujourd'hui, c'est un

véritable Plan Marshall post-Ebola qu'il nous faut mettre en place ».

Enfin, en ce qui concerne l'avenir, la CEDEAO n'a plus le choix. « Elle entend tout mettre en œuvre pour se doter d'un Centre international de dépistage des maladies épidémiologiques, afin que la prévention soit désormais le maître-mot », a annoncé le message du Président togolais. Bien sûr, il va falloir compter avec la mobilisation financière, l'un des défis les plus immédiats qui conditionne la mise en œuvre effective des plans de reconstruction post-Ebola. A Bruxelles, on a salué la somme de 5,1 milliards de dollars US en promesses de dons effectuées à ce jour au titre de financements d'urgence et de redressement, desquels 2,4 milliards de dollars US ont été déboursés, et on a souligné l'importance de déboursier le reste des fonds de manière rapide et coordonnée et, en particulier, de couvrir un déficit immédiat de financement de 400 millions de dollars US nécessaires pour les actions des Nations unies.

Tout en déplorant que leurs appels répétés n'ont pas activé les réformes

## Les Evêques décrètent 3 jours de jeûne et prière pour la paix avant le scrutin présidentiel

Réunis au sein de la Conférence Episcopale du Togo, les Evêques ont tenu leur première session ordinaire de l'an de grâce 2015 à Lomé, du 24 au 27 février. Au-delà des sujets propres à l'Eglise (la vie des prêtres, l'Enseignement catholique, l'OCDI et l'Université catholique), ils ont aussi échangé sur la situation sociopolitique du Togo à la veille de l'élection présidentielle du 15 avril prochain. « A ce propos, ils déplorent que, malgré les appels répétés qu'ils ont lancés à l'adresse des acteurs politiques, ceux-ci ne soient pas

parvenus à effectuer les réformes institutionnelles et constitutionnelles préconisées par l'Accord Politique Global et réaffirmées par la CVJR dans ses recommandations. Par ailleurs, dans le souci de préserver la paix à ce moment sensible et délicat de la vie de notre nation, ils invitent le Gouvernement ainsi que les partis politiques, toutes les institutions impliquées dans le processus électoral et tous les citoyens, à tout mettre en œuvre pour que ce scrutin soit paisible, juste, transparent, équitable et crédible. En outre, répondant à

l'exhortation du Pape François à observer dans tous les diocèses du monde l'« Initiative 24 heures pour le Seigneur », les 13 et 14 mars prochains, les Evêques décrètent 3 jours de jeûne et prière les 12, 13 et 14 mars pour implorer du Seigneur la grâce de la paix au Togo. Les dispositions concrètes à prendre dans ce sens seront communiquées par chaque évêque à son diocèse », indique le communiqué de presse rendu public et signé par le Secrétaire général et Porte-parole de la CET, Révérend Père Gustave Wanme.

Dans un message conjoint en octobre 2014, la Conférence des Evêques du Togo, le Bureau Exécutif de l'Eglise Evangélique Presbytérienne du Togo et le Comité Exécutif de l'Eglise Méthodiste du Togo avaient déploré « que l'absence de confiance et l'intransigeance des uns et des autres n'aient pas permis d'aboutir à l'adoption du texte de loi vivement attendu par les Togolais ». Ils avaient considéré cette rebuffade essuyée par le peuple comme un regrettable recul enregistré dans l'engagement pris

par les mêmes acteurs d'une part depuis plus de huit ans dans le cadre de l'APG, et, d'autre part, depuis plus de deux ans dans le processus de mise en œuvre des recommandations de la CVJR. Et ils exhortaient déjà tous les fils et filles du Togo à « faire prévaloir l'amour de la Patrie sur toutes les autres considérations partisans et égoïstes afin de faire avancer la démocratie et permettre à l'élection présidentielle de 2015 de se tenir dans un cadre serein, paisible, juste et équitable ».

## Pour la deuxième émission d'obligations du Trésor togolais Les soumissions largement au-delà des espérances

**John Afolabi**

L'Agence UMOA-Titres (AUT), en collaboration avec la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao), a organisé le mardi 3 mars 2015, à la demande de la direction générale du Trésor et de la comptabilité publique du Togo, une adjudication d'obligations du Trésor à 5 ans, portant sur un montant de 30 milliards. L'échéance est attendue au mercredi 4 mars 2020. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo, en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette, visant à garantir sa capacité à honorer ses échéances, souligne Umoa-Titres. Et le niveau de couverture de l'adjudication en est la preuve.

L'appel d'offres, lancé le 26 février 2015, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré un montant global des soumissions de 47,712 milliards de francs Cfa, soit un taux de couverture du montant mis en adjudication de 159,04%. L'opération a enregistré 35 soumissions, indique l'Agence Umoa-Titres, qui a retenu des soumissions de 30 milliards. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 9 857 et 9 909,1167. Les titres émis sont remboursables par amortissement annuel constant après un an de différé. Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base d'un taux de 6,5% l'an dès la première année.

Depuis le début de l'année, le Trésor public togolais en est ainsi à deux émissions de bons et deux d'obligations, pour un montant total de 123,000 milliards de francs récoltés sur le marché financier



**Adrien Diouf, Directeur de UMOA-Titres**

régional pour le financement des actions du gouvernement. Le Trésor public a récolté 33,000 milliards le 15 janvier, sur une durée de 6 mois, pour des bons prévus pour 30,000 milliards ; 30,000 milliards le 30 janvier, le montant exact prévu pour des obligations sur une durée de 3 ans, au taux de 5,50%, indique l'agence Umoa-Titres. La troisième opération, une émission de bons, est intervenue le 12 février pour 30,000 milliards, pour une durée d'un an au taux de 5,64%. En tout, le Trésor du Togo devra lever 270,000 milliards au cours de l'année 2015, constitués de cinq émissions de bons du Trésor et quatre d'obligations. Suivant la programmation de Umoa-Titres, la prochaine opération est attendue pour le 8 avril, pour une émission de bons de 30 milliards sur un an.

Sur un plan plus large, à la date du 27 février 2015, les Trésors publics des huit pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) ont émis un total de 489,985 milliards. Sur ce plan, le Togo vient de dépasser le Sénégal avec 119,921 milliards levés en deux émissions de bons et autant pour les obligations. Le Sénégal est suivi par le Mali et le Niger avec respectivement 73,000

milliards et 70,000 milliards en une émission de bons et autant pour les obligations.

Le Trésor du Bénin a levé 55,000 milliards en deux émissions de bons, celui de la Côte d'Ivoire a récolté pour le moment 52,810 en une seule émission de bons sur une période de deux ans. Le Burkina Faso a, lui, récolté 26,254 milliards pour une émission de bons sur 3 mois au taux de 4,92%. Jusqu'ici, c'est le Trésor public de la Guinée-Bissau qui n'est pas encore allé sur le marché financier. En 2014, il avait récolté seulement 15,000 milliards pour toute l'année.

Les huit pays membres de l'Union vont émettre 2 865 milliards de francs (5 milliards de dollars) de dette en 2015, un montant en baisse de plus de 22,4% par rapport à celui émis l'an dernier, a indiqué l'agence régionale de planification de la dette le 24 janvier. Umoa-Titres n'a pas donné des raisons de cette chute des émissions. Les bons de trésor constituent une part importante des émissions globales (1084 milliards de francs). Les obligations ayant une maturité supérieure à 2 ans représentent, quant à elles, un total 880 de milliards. La Côte-d'Ivoire, locomotive économique de la zone UEMOA, va émettre, à elle seule, 1046 milliards de francs de dette. Ce montant inclut un eurobond d'un montant de 500 milliards de francs et un premiersukuk de 200 milliards de francs, selon Umoa-Titres.

## Pour l'exécution de la seconde phase du projet PERI Le Partenariat Mondial pour l'Education donne 15 milliards Cfa au Togo

**Cette phase du projet vise à renforcer les pratiques pédagogiques, à augmenter les capacités d'accueil à travers la construction et l'équipement de 240 salles de classe, et à réduire les disparités dans l'accès et la rétention pour environ 56 500 filles par an.**

Le Togo et la Banque mondiale ont procédé, hier jeudi à Lomé, à la signature de l'Accord de Don du Partenariat Mondial pour l'Education (PME) pour le financement de la deuxième phase du Projet Education et Renforcement Institutionnel (PERI-2) au Togo. Le 28 juin 2014, le Conseil d'administration du PME approuvait à ce sujet à Washington une subvention de 27,8 millions de dollars (soit plus de 15 milliards de francs Cfa) destinée à soutenir la mise en œuvre du Plan Sectoriel de l'Education au Togo. La Banque mondiale est chargée de l'administration des fonds du projet pour le compte du PME. «*En approuvant ce nouveau projet pour le Togo, le Conseil d'Administration du PME a choisi de poursuivre son appui aux efforts du Gouvernement togolais pour renforcer le secteur de l'éducation et permettre à tous les enfants du pays d'avoir accès à une éducation de qualité*», a déclaré **Hervé Assah, Représentant Résident de la Banque mondiale au Togo**, à l'occasion de la cérémonie de signature qui s'est déroulée en présence des membres du gouvernement et du Représentant de l'UNICEF, Chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur de l'éducation.

D'après un communiqué de la Banque, le PERI-2 permettra de renforcer les activités déjà entreprises dans le cadre du PERI-1 pour améliorer la qualité des enseignements et des apprentissages. Il permettra également de réaliser une plus grande équité dans l'accès à l'éducation et le maintien à l'école jusqu'à la fin du cycle primaire, notamment pour les filles, en ciblant plus particulièrement les zones les plus défavorisées. Les interventions

du nouveau projet couvriront ainsi 18 inspections défavorisées, sélectionnées sur la base de critères convenus avec le ministère des Enseignements primaire et secondaire, et représentant 59,5% de l'effectif total des élèves en 2012/13.

Les principaux résultats attendus de la mise en œuvre du PERI sont : l'amélioration des apprentissages, en particulier au niveau du premier sous-cycle du primaire, à travers l'élaboration et la mise en œuvre des curricula selon l'approche par

(4) préfectures considérées comme étant les défavorisées : environ 56 500 filles par an recevront des uniformes scolaires et des kits sanitaires seront fournis aux filles des classes de CM1 et CM2, soit près de 10 800 filles par an. Il est également attendu le renforcement des capacités des comités de gestion des écoles primaires (COGEP) pour le suivi des travaux de construction des salles de classe et leur participation au suivi global des activités scolaires ; et la mise en place d'un dispositif pérenne



**MM. Hervé Assah et Adji Oteth Ayassor échangeant les documents signés**

compétences ; la promotion de meilleures pratiques pédagogiques et de la qualité de l'environnement d'apprentissage, à travers la formation des enseignants, l'octroi de subventions aux établissements préscolaires et primaires publics, l'appui aux inspections des enseignements préscolaires et primaires pour un meilleur encadrement des enseignants et un meilleur suivi des activités relevant de leurs compétences ; l'augmentation des capacités d'accueil dans les 18 préfectures ciblées, à travers la construction et l'équipement de 240 salles de classes équipées en mobilier et latrines ; la réduction des disparités dans l'accès et la rétention, en particulier pour les filles dans quatre

d'évaluation des apprentissages des élèves et d'un système fiable de collecte et de traitement des données scolaires.

Pour le **ministre togolais de l'Economie et des finances, Adji Oteth Ayassor**, «*Le PERI-2 permettra d'accélérer la progression du pays vers l'atteinte d'une scolarisation primaire universelle de qualité et de renforcer les compétences institutionnelles du secteur de l'éducation*». Il s'est particulièrement réjoui du fait que les objectifs du projet prennent en compte les préoccupations majeures du secteur de l'éducation : «*Je reste confiant que le nouveau projet permettra au gouvernement de poursuivre les efforts engagés en matière d'accroissement de l'offre d'éducation et permettra à un plus grand nombre d'enfants togolais d'avoir accès à une éducation de qualité*».

Il est à rappeler qu'à sa clôture le 31 octobre 2014, le premier projet éducation financé par le PME pour le Togo (PERI-1) a permis la construction de près de 1 000 salles de classe et de trois écoles normales d'instituteurs, équipées en mobilier ; la fourniture aux écoles de 2,9 millions de manuels scolaires et guides du maître, permettant d'avoir un ratio confortable d'un livre de calcul et d'un livre de lecture par élève dans toutes les écoles primaires publiques ; l'octroi de subventions à plus de 3 700 écoles primaires (soit près de 80% des écoles primaires publiques et des écoles d'initiatives locales) pour l'acquisition des intrants pédagogiques ; et le renforcement des capacités institutionnelles et communautaires.

## Besoins de liquidités bancaires Près de 70 milliards injectés cette semaine dans les banques du Togo

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 3 mars 2015, à une injection de liquidités d'un montant de 1 387,604 milliards de francs Cfa, contre 1 400 milliards montant mis en adjudication. Les établissements de crédit du Togo s'adjugent 69,900 milliards, en baisse par rapport à la semaine précédente. Cette opération arrive à échéance le 9 mars 2015, d'après un communiqué de la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré sont ressortis respectivement à 2,5280% et 2,5447%.

L'opération a enregistré la participation de quarante-deux établissements de crédit provenant des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). De loin, les

établissements de crédit du Burkina Faso s'adjugent 374,440 milliards. Ils sont suivis par ceux du Bénin et du Mali avec respectivement 296,500 milliards et 228,600 milliards. Les établissements de crédit de la Côte d'Ivoire obtiennent 179,298 milliards, ceux du Niger, 123,600 milliards, et ceux Sénégal, 101,966 milliards. Les établissements de la Guinée-Bissau font 13,300 milliards.

D'après la Banque centrale, le montant moyen des soumissions hebdomadaires, sur le marché des adjudications, est passé de 1.422,7 milliards en décembre 2014 à 1.449,4 milliards en janvier 2015. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 2,55% en janvier 2015 contre 2,54% en décembre 2014.

En 2104, d'après les chiffres officiels

## Le Ghana dégage près de 489 milliards Cfa de recettes pétrolières

La part du Ghana dans les exportations de pétrole de son gisement de Jubilee s'est élevée en 2014 à un total de 978,8 millions de dollars, environ 489,5 milliards de francs Cfa, a déclaré le ministre des Finances, Seth Terkper. Le total des exportations de pétrole du gisement de Jubilee au cours de l'exercice concerné s'est élevé à quelque 37,2 millions de barils, soit une augmentation de 42,6 pour cent par rapport au volume de production de 2011. Ces informations proviennent d'un communiqué du ministre dans le cadre du lancement des rapports 2012/2013 sur l'Initiative de transparence des industries d'extraction au Ghana (GHEIT) concernant les exploitations



pétrolières et gazières ainsi que le secteur minier.

Le Ghana a entamé la commercialisation de sa production de gaz du gisement de Jubilee au dernier trimestre de 2014, après avoir achevé la construction de la centrale de traitement du gaz au Ghana à Atuabo, à 326,6 km à l'ouest de la capitale, centrale financée par la

China Development Bank (CDB). La production gazière devrait permettre d'atténuer la pression sur les forages pétroliers. La production pétrolière du Ghana s'élevait en moyenne à 101.992 barils de pétrole par jour (bpj), tandis que le navire de production pétrolière du pays, le FPSO Kwame Nkrumah, dispose d'une capacité totale de 120.000 bpj.

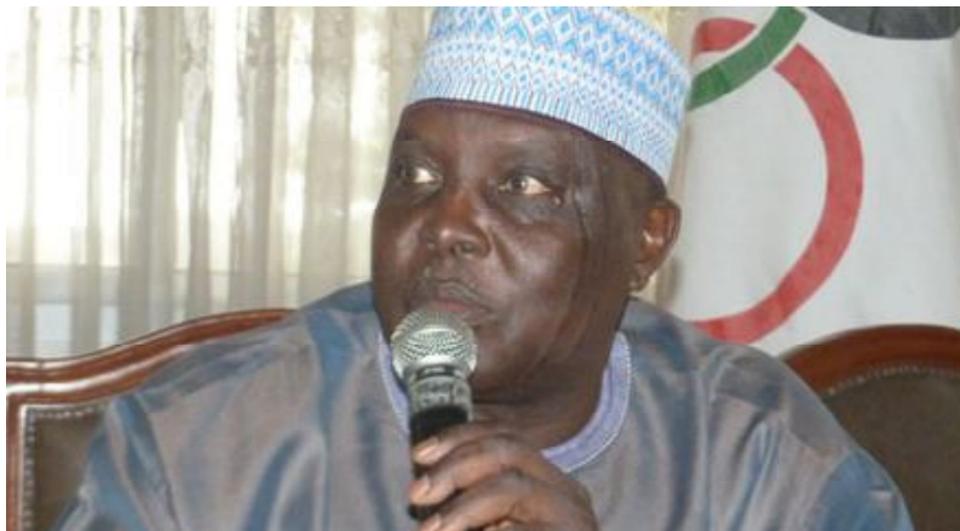
ATHLETISME

## Le Camerounais Kalkba Malboum réélu à la présidence de la CAA

Le président du Comité national olympique et sportif du Cameroun a été réélu à l'unanimité à la tête de la Confédération africaine d'athlétisme (CAA), lors de son congrès au siège de l'Union africaine, ce 3 mars 2015 à Addis-Abeba en Ethiopie. A la tête de cette institution depuis 2003, il place son nouveau mandat sous le signe « du rassemblement et de la performance ».

« Je suis heureux d'avoir obtenu l'unanimité de toutes les fédérations africaines autour de ma personne dans un esprit de consensus qui donne plus de force face au challenge auquel nous serons confrontés. Je suis heureux pour moi-même, mais je suis heureux aussi pour mon pays ». Au moment où il entame son quatrième mandat à l'instance africaine d'athlétisme, Hamad Kalkba Malboum le place sous le signe de la performance. « Nous sommes en athlétisme, l'athlétisme se mesure en termes de performance, avec un chronomètre, avec un mètre. C'est sous le signe de la performance mais surtout sous le signe de l'affirmation de l'Afrique dans un sport où on n'a le potentiel. Nous devons occuper une place privilégiée dans ce mouvement de l'athlétisme mondiale », indique-t-il.

Alors que plusieurs compétitions



dans la discipline se profilent à l'horizon (Jeux africains au Congo Brazzaville en 2015, championnats africains en Afrique du Sud en 2016), il faut, selon le nouveau patron de la CAA « commencer toute de suite à

mettre en œuvre le calendrier d'activités avec pour ambition de mieux être connecté au circuit mondial du sport. Il faudrait aussi que l'Afrique accueille la jeunesse du monde dans les grands meetings mondiaux

d'athlétisme ».

Avec cette réélection à la tête de la Confédération africaine d'athlétisme, le sport camerounais se sent honoré une nouvelle fois au plus haut niveau africain.

FOOTBALL

## Vers l'abandon de la "triple peine"

Réuni en Assemblée Générale Annuelle (AGM) le 28 février dernier en Irlande, l'International Football Association Board (IFAB) a fait de nouveau un pas vers l'abandon de la triple peine prônée par la Loi 12 des Lois du Jeu.

Dirigée par le président de la Fédération Irlandaise de football Jim Shaw, l'AGM a fait suite aux premières réunions de deux nouveaux comités consultatifs (Football Advisory Panel et le Technical Advisory Panel) en novembre 2014. Ces deux organes rassemblent des experts du monde du football afin d'apporter à l'IFAB de nouveaux éléments avant toute prise de décision concernant les Lois du Jeu.

Poursuivant son analyse sur la fameuse "triple peine" (Loi 12) constituée d'une exclusion, d'un penalty et d'une suspension pour l'annihilation d'une occasion de but manifeste dans la surface de réparation, l'IFAB convient que la sanction est trop lourde et qu'une solution doit être trouvée. La proposition de l'UEFA suggérant de détailler la liste des circonstances dans lesquelles l'arbitre devrait sortir un carton jaune de préférence au rouge a été rejetée. Après de longs débats, l'IFAB s'accorde sur le principe de la suppression de l'un des éléments de la triple peine, à savoir la suspension automatique d'un match actuellement définie par le Code Disciplinaire de la FIFA.

L'IFAB a donc demandé à la FIFA et à sa Commission de Discipline et à sa Commission des Questions Juridiques d'étudier la possibilité de gérer au niveau global la suppression de la suspension automatique d'un match suite à des fautes com-



mises dans le cadre de l'annihilation d'une occasion de but manifeste qui ne seraient pas considérées comme de graves infractions. En fonction du résultat de ces investigations, la FIFA soumettra une proposition de modification du Code Disciplinaire de la FIFA au Comité Exécutif de la FIFA au mois de mars.

Concernant la Loi 3 - Le nombre de joueurs, l'IFAB a pris une décision historique en autorisant le retour en jeu des remplaçants aux niveaux les plus basiques. Ce choix fait suite aux bons résultats de deux programmes pilotes lancés par la Football Association et la Fédération écossaise de football, lesquels ont démontré une augmentation substantielle de tous les niveaux de participation. Cette nouvelle disposition souligne que l'éventuel retour de remplaçants sur le terrain reste soumis à l'accord de l'association membre concernée.

Toujours concernant la Loi 3, l'IFAB est d'avis que le nombre maximum de trois remplaçants par match et par équipe reste le plus

approprié. La possibilité d'un quatrième remplacement en prolongation, qui figurait à l'ordre du jour, sera évaluée par les deux comités consultatifs avant tout examen par l'IFAB.

Sur le principe, l'IFAB approuve l'utilisation de systèmes électroniques de suivi et d'évaluation des performances, à condition que les données ne puissent être consultées par les personnes présentes dans la zone technique pendant le match. L'étape suivante sera l'introduction d'un programme de qualité, afin de classer ces appareils, de réguler leur usage et de veiller à la validité et à la fiabilité des données collectées avant que l'IFAB puisse se prononcer sur une éventuelle modification des Lois du Jeu.

Durant l'AGM, des discussions en profondeur ont eu lieu sur l'utilisation de la vidéo par les officiels. Les remarques des deux comités consultatifs ont été longuement débattues. L'IFAB a décidé que ces questions devraient faire l'objet de nouvelles études par les deux organes.

Les comités ont également été priés de se pencher sur d'autres sujets comme la faute de main, l'utilisation de "prisons" et l'interprétation du hors-jeu. Une proposition de la Fédération américaine de football concernant l'interruption de l'horloge n'a pas été retenue.

Les deux organes se réuniront deux fois cette année avant l'Assemblée Annuelle prévue en novembre. Cette dernière fait office de réunion de travail pour présenter les possibles modifications des Lois du Jeu avant leur examen par l'IFAB lors de son AGM.

Enfin, l'IFAB a reconnu la contribution du regretté William McCrum qui, en tant que membre de la Fédération Irlandaise de football, a introduit l'idée du penalty en 1890. La FIFA a accepté de financer la restauration de sa tombe, dont l'état s'était dégradé.

La 130ème Assemblée Générale Annuelle aura lieu à Cardiff (Pays de Galles), du 4 au 6 mars 2016.

## P.L. : Chelsea fait le boulot, Man Utd et Arsenal ne lâchent rien !

28ème journée de Premier League au programme ce mercredi soir. Les premiers du championnat étaient sur le pont. Et c'est finalement le statu quo entre Chelsea et Manchester City dans la course au titre, tout comme entre Arsenal et Manchester United pour la troisième place.

Ils ne sont plus que deux à pouvoir prétendre encore au titre de Premier League. Chelsea et Manchester City se disputent ainsi la place de leader, les Blues disposant néanmoins d'un matelas assez douloureux de cinq points d'avance et un match en retard. Alors, ce mercredi soir, les Citizens devaient à tout prix emporter pour mettre la pression sur les Londoniens. C'est chose faite, eux qui ont su venir à bout de la lanterne rouge Leicester (0-2), grâce à des buts de David Silva (45e+1) et Milner (87e).

Un succès qui mettait donc la pression sur les hommes de José Mourinho, qui n'avaient d'autre choix que de répondre. Mais eux non plus n'ont pas tremblé, et ont su obtenir une victoire bienvenue. En déplacement à West Ham, les Blues ont arraché les trois points dans l'un des nombreux derbys de Londres (0-1). Et c'est l'intenable Eden Hazard (22e) qui a fait la différence pour son équipe, inscrivant au passage son dixième but de la saison en championnat.

Dans les autres rencontres de la soirée, Arsenal maintient son petit écart sur Man Utd dans la course à la troisième place. Les Gunners n'ont en effet pas flanché, et se sont offert le scalp des Queens Park Rangers (1-2), sur une réalisation du Français Olivier Giroud (64e), et une autre de la valeur sûre Alexis Sanchez (69e). Les Red Devils se sont de leur côté imposés sur le fil face à Newcastle (0-1), grâce à un but de Young (89e). Enfin, dans une partie marquée par le terrible malaise vagal de Bafétimbi Gomis, Swansea a rendu les armes à Tottenham (3-2). Chadli (6e), Mason (51e), et Townsend (59e) ont douché les espoirs des Swans.

## Cavani, nouvelle cible de l'Atletico ?

Malgré le recrutement estival de Mario Mandzukic et Antoine Griezmann pour pallier au départ de Diego Costa, l'Atletico Madrid souhaiterait attirer un nouvel avant-centre dans les prochains mois. Pour cela, Diego Simeone penserait très fort à Edinson Cavani.

L'été dernier, l'Atletico Madrid se montrait très dynamique sur le marché, notamment pour renforcer un secteur offensif amoindri par le départ de Diego Costa pour Chelsea. Afin de compenser la perte de l'attaquant espagnol, les Rojiblancos avaient mis la main sur le Croate Mario Mandzukic et le Français Antoine Griezmann, deux joueurs qui tirent leur épingle du jeu depuis le début de saison. Malgré cela, les dirigeants madrilènes avaient l'intention d'enrôler un nouveau buteur de renom en vue de l'exercice 2015-2016.

Si l'on en croit les informations du quotidien L'Equipe, le champion d'Espagne en titre en pincerait pour Edinson Cavani, l'avant-centre uruguayen du PSG. En effet, Diego Simeone, l'entraîneur de l'Atletico, apprécierait "El Matador" au point d'envisager un transfert dans les mois à venir. Les deux hommes se seraient récemment entretenus par téléphone. Sous contrat jusqu'en juin 2018 avec le club de la capitale, l'ex-canonier de Naples offre des statistiques plus que convenables (17 buts toutes compétitions confondues), mais le natif de Salto reste décrié et un départ ne serait pas exclu.

Comme l'Atletico Madrid n'aura pas les moyens financiers de s'aligner sur un transfert élevé, même si le footballeur de 28 ans ne vaut sans doute plus aujourd'hui les 64 millions d'euros lâchés par le PSG à l'été 2013, plusieurs départs pourraient permettre d'obtenir des liquidités suffisantes pour sa venue. Dans cette optique, Mario Mandzukic, courtisé en Premier League, Arda Turan et Koke pourraient être amenés à changer d'air, ce qui faciliterait la tâche des Colchoneros.

## Dopage en Allemagne dans les 70's : Löw suspecté

Scandale en Allemagne, ou un programme de dopage organisé dans les années 70 et 80 a été dévoilé. Fribourg et Stuttgart, clubs où a évolué Joachim Löw à cette époque, sont notamment dans le viseur des médias.

L'Allemagne et son sélectionneur Joachim Löw se trouvent au cœur d'une histoire de dopage. Lundi, dans un communiqué, Letizia Paoli, la présidente de la commission d'évaluation sur la médecine du sport à Fribourg, a assuré que des documents faisaient état de cas de dopages dans les équipes de première division allemande au cours des années 70 et 80. Parmi les clubs cités, se trouvent ceux de Stuttgart et Fribourg, où a évolué Löw lorsqu'il était joueur.

Les médias allemands se sont tout de suite saisis de l'affaire. L'homme à l'origine de ce vaste programme de dopage serait Armin Klümper, un traumatologue du sport, âgé de 80 ans et qui était aussi proche du monde du cyclisme. Dans un communiqué transmis à l'agence allemande SID, le champion du monde 2014 avec la Nationalmannschaft a nié. " Le dopage n'a aucune place dans le sport, je le désapprouve complètement. C'est aussi vrai dans ma carrière de joueur que ça le reste aujourd'hui dans mon rôle de sélectionneur", a-t-il expliqué. Mais cette affaire ne devrait pas en rester là.

3 mars, Journée mondiale de la vie sauvage

## La BAD à la pointe du combat de protection des espèces sauvages

Il y a moins de deux ans, le 20 décembre 2013, l'ONU décidait de proclamer la journée du 3 mars (date de l'adoption de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, dite CITES), «Journée mondiale de la vie sauvage». Objectif : célébrer les richesses, tant de la faune que de la flore, de notre planète et sensibiliser le grand public à cette cause, indiquait mardi la Banque africaine de développement (Bad). Dans la foulée de cette Convention, était organisée, les 12 et 13 février 2014 à Londres, la Conférence sur

par an, environ 9 500 milliards de francs Cfa, selon les chiffres de WWF. Et l'Afrique est l'une des cibles principales des braconniers et autres prédateurs s'adonnant au commerce illégal de faune et de flore sauvages. Premières victimes : les éléphants, chassés pour leur ivoire, et les rhinocéros, pour leur corne. On comptait 1,2 million d'éléphants sur le continent en 1980. Ils ne seraient plus que 500 000 aujourd'hui. 100 000 éléphants ont été tués en Afrique, rien qu'entre 2010 et 2012 – le Gabon, le Kenya, le Niger et la Zambie sont les plus affectés par ce trafic. Plus cher que l'or, l'ivoire a vu

ressources naturelles et notre développement économique même sont en danger», avait-il appelé. A Londres, dans son discours prononcé à la tribune de la Conférence sur le commerce illégal d'espèces sauvages, le 12 février 2013, Donald Kaberuka avait renchéri : «Le trafic illégal de la faune sape les fondements de notre développement, ses ressources naturelles».

Il y a donc urgence. Urgence à agir et à se mobiliser pour préserver la biodiversité de l'Afrique. Aussi la BAD appelle-t-elle gouvernements, organisations et citoyens, à se



le commerce illégal d'espèces sauvages, à laquelle participaient plus de 60 pays et organisations internationales.

Bien consciente de la nécessité, voire de l'urgence, de préserver les richesses et la biodiversité propres au continent africain, la Banque africaine de développement n'a pas attendu l'ONU ni la Conférence de Londres pour s'engager dans ce combat. Dès le mois de mai 2013, la Banque lançait à Marrakech, en marge de ses assemblées annuelles et en partenariat avec le Fonds mondial pour la nature (WWF), un appel international à «lutter contre le trafic illégal d'espèces de faune et de flore sauvages». La Conférence de Londres s'est, en quelque sorte, appuyée sur cette Déclaration de Marrakech de la BAD et du WWF, qui prend la forme d'un plan d'action en 10 points.

Le trafic mondial d'espèces de faune et de flore sauvages représenterait 19 milliards de dollars

son prix au kilo quasi tripler entre 2010 et 2014, dopé par la demande en forte hausse en Asie. La corne de rhinocéros, elle, se négocie jusqu'à 50 000 euros, selon l'organisation internationale WWF. L'année 2014 a marqué un triste record en Afrique du Sud, qui abrite plus de 90% des rhinocéros encore en liberté dans le monde : 1 020 rhinocéros y ont été tués pour leur corne, entre janvier et la fin novembre 2014. À ce rythme et si rien n'est fait, le continent pourrait voir ses espèces protégées disparaître d'ici la fin du siècle. Sans compter que braconnage et commerce illégal alimentent les réseaux criminels : trafic d'armes, de drogue..., et financent conflits et organisations terroristes.

A Marrakech, le président de la BAD avait déjà souligné l'urgence d'agir et la gravité des crimes que constituent le braconnage et le pillage illégaux des ressources naturelles du continent : «nos peuples, nos

mobilités d'urgence dans cette lutte en faveur de la biodiversité de l'Afrique. «J'appelle tous les dirigeants en Afrique et partout ailleurs à investir dans l'avenir de notre région, par tous les moyens possibles, pour renforcer l'application des lois et la justice pénale face à ces crimes», avait exhorté Donald Kaberuka à Marrakech. Le président de la BAD n'a de cesse de souligner combien ce combat, au-delà des gouvernements, des institutions et des associations, concerne l'ensemble des Africains.

A la fin de la Déclaration de Marrakech, il est dit ceci : «L'inaction aura des conséquences dépassant les simples problèmes environnementaux. Elle exacerbera l'insécurité et les conflits. Elle sapera le développement et menacera les moyens de subsistance des populations parmi les plus vulnérables d'Afrique».

Le 11<sup>ème</sup> FED en vigueur jusqu'en 2020

## La part du Togo en augmentation de 70%

Le 11<sup>ème</sup> Fonds européen de développement (FED) vient d'entrer en vigueur, indique-t-on de source européenne. Doté d'une enveloppe totale de 30,5 milliards d'euros, le 11<sup>ème</sup> FED financera jusqu'en 2020 des projets européens de coopération au développement destinés à épauler les pays partenaires dans leurs efforts d'éradication de la pauvreté. Ces fonds émanent des États membres de l'UE et seront gérés par la Commission européenne pour atteindre les populations qui en ont le plus besoin et pour financer différents secteurs tels que la santé et l'éducation, les infrastructures, l'environnement, l'énergie, l'alimentation et la nutrition. La promotion de la bonne gouvernance, de la démocratie et de l'État de droit sont également d'autres secteurs clés visés, tout comme le développement durable, notamment dans les secteurs agricole et rural.

Pour appuyer les organisations régionales ouest-africaines dans leurs efforts pour la poursuite de l'intégration régionale, la Commission européenne s'est engagée à proposer à ses États membres de doubler l'allocation du Programme Indicatif Régional de l'Afrique de l'ouest qui pourrait atteindre 1,2 milliards d'euros dans le 11<sup>ème</sup> FED (2014-2020). Le Commissaire au Développement de la Commission européenne avait aussi confirmé, en novembre dernier, une allocation bilatérale pour le Togo de 216 millions d'euros (141,480 milliards de francs Cfa) pour la même période 2014-2020. Ce qui signifie une augmentation de 70% par rapport



Federica Mogherini, haute représentante de l'Union européenne

au montant alloué initialement lors de la programmation du 10<sup>ème</sup> FED (2008-2013).

«L'UE et ses États membres affichent ainsi clairement leur soutien aux futurs objectifs de développement durable pour l'après-2015, de manière à ce que nous continuions à concentrer tous nos efforts sur les pays dans lesquels l'UE peut maximiser l'incidence de son aide. Cette politique s'inscrit dans le droit fil de la stratégie exposée dans le «programme pour le changement» de 2011. En prodiguant plus de la moitié de l'aide officielle au niveau mondial, l'Union européenne et ses États membres restent, à titre collectif, le premier donateur de la planète», a déclaré, lundi, Federica Mogherini, haute représentante et vice-présidente de l'Union européenne. «Nous saluons aujourd'hui l'entrée en vigueur pleine et entière du 11<sup>ème</sup> Fonds européen de développement (FED). En tant que volet important de l'action extérieure de l'UE, le FED

constitue une pièce maîtresse de la politique de coopération internationale et de développement de l'UE et traduit sur le terrain le partenariat et le dialogue que nous entretenons avec les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) dans le cadre de l'accord de Cotonou ACP-UE. Le FED couvre aussi la coopération avec les pays et territoires d'outre-mer (PTOM) telle qu'énoncée dans la décision d'association outre-mer», a-t-elle ajouté.

«Les programmes de développement à long terme du FED sont toujours définis en étroite partenariat avec chaque pays ou région. De cette manière, la coopération est alignée sur les priorités nationales ou régionales respectives et les pays partenaires peuvent s'approprier le processus de développement», a, de sa part, souligné Neven Mimica, commissaire chargé de la Coopération internationale et du développement.

En Côte d'Ivoire

## Spectaculaire baisse de l'abonnement à l'eau

«30 000 ménages payeront que 10 000 francs Cfa au lieu de 180 000 francs pour être branchés au réseau de l'eau potable», a déclaré le président ivoirien Alassane Ouattara, cité par Financial Afrik à l'inauguration du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable du sud d'Abidjan à partir de la nappe du Sud-Comoué (Bonoua). «Cette mesure sociale permettra

aux populations d'avoir accès à l'eau potable», a-t-il ajouté, soulignant que «c'est le pays tout entier qui fait l'objet de notre attention». «100 milliards de francs seront investis en 2015 pour améliorer l'approvisionnement en eau potable dans tout le pays», a ajouté le président ivoirien.

La phase 1 de la station d'eau de Bonoua qui a coûté 59,5 milliards

de francs permettra de mettre fin à la souffrance de près de 2 millions de personnes dans la capitale économique ivoirienne avec une production de 80 000 mètres cubes par jour. Le projet est financé sur un prêt concessionnel par Exim Bank de Chine à hauteur de 50 milliards de francs. L'Etat ivoirien y a contribué à hauteur de 9,5 milliards de francs.

En Côte d'Ivoire

## Afreximbank signe avec le port autonome d'Abidjan

L'institution de financement panafricaine Afreximbank a signé avec le Port autonome d'Abidjan (PAA), au siège de la banque au Caire, une convention de financement. Par cette convention la banque va apporter 164 milliards de francs Cfa, rapporte Financial

Afrik. Il s'agit de crédit relai qui a été mis en place par Afreximbank en vue du financement des travaux d'élargissement et d'approfondissement du canal de Vridi et de la construction du deuxième terminal à conteneurs et du terminal roulier.

A signaler qu'Afreximbank a réuni ce montant en partenariat avec d'autres banques, comme la Banque Atlantique de Côte d'Ivoire, la Société générale de banque de Côte d'Ivoire (Sgbc) et Africa finances corporation (Nigeria), ajoute la même source.

Sur la période 2015

## La croissance de l'UEMOA devrait dépasser celle de la Chine

Les pays de l'espace UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) devraient réaliser une croissance économique de 7,2% en 2015, mieux que la Chine qui vise 7%. Selon des chiffres publiés le 4 mars par la Banque centrale des États d'Afrique de l'ouest

(Bceao), le produit intérieur brut dans la zone avait augmenté de 6,6% en 2014, contre 5,9% en 2013, rapporte l'agence Ecofin.

La zone UEMOA est notamment tractée par la Côte d'Ivoire qui enregistre une forte croissance depuis la fin de la guerre civile :

+9,8% en 2012, +8,7% en 2013 et de 8 à 10% prévus pour 2014, grâce notamment aux investissements publics dans les infrastructures. L'UEMOA est composé de huit États membres: Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.

Au cours des cinq prochaines années

## Le Niger va émettre 150 milliards Cfa de sukus

La Société islamique pour le développement du secteur privé (SID), filiale de la Banque islamique de développement, a annoncé, le 26 février, que le Niger compte émettre des sukus d'un montant de 150 milliards de francs Cfa (260 millions de dollars). Ces sukus seront émis au cours des cinq prochaines années dans deux opérations distinctes d'une valeur de 75 milliards de francs chacune, a

précisé la SID dans un communiqué repris par l'agence Ecofin. «Le gouvernement a déjà un certain nombre de projets qui pourraient être financés par des sukus», a déclaré le ministre nigérien de la planification, Amadou Boubacar Cissé (photo), cité dans ce même communiqué.

Les pays africains ont commencé l'année dernière à émettre des sukus pour financer des projets

d'infrastructures.

Le Niger emboîtera ainsi le pas au Sénégal et à l'Afrique du Sud, qui ont émis l'an passé des sukus souverains pour la première fois. La Tunisie a déjà annoncé l'émission d'un sukuk d'un montant de 264 millions de dollars durant le troisième trimestre de 2015, alors que la Côte d'Ivoire envisage d'émettre des sukus d'un montant de 200 milliards de francs.

## L'entrepreneuriat féminin Les femmes formées à la transformation des produits agricoles

Etonam Sossou

L'agriculture constitue le domaine de prédilection des femmes au Togo. Car elles représentent selon les enquêtes 53,5% des actifs agricoles. Cependant, elles maîtrisent très peu la notion de la chaîne de qualité dans les processus de transformation des produits bruts en ses produits dérivés. En dehors des structures industrielles ou semi industrielles de transformation qui présentent les produits répondant

dans les unités de transformation reste actuellement un problème majeur.

C'est dans le souci de trouver des solutions à ces problèmes que le ministère de l'action sociale, de la promotion de la femme et de l'alphabétisation a mis en œuvre un programme national pour l'entrepreneuriat féminin inclusif qui vise le renforcement de l'entrepreneuriat féminin inclusif et l'augmentation de la contribution des femmes togolaises à la croissance économique du pays. C'est dans

et organisationnelles des groupements féminins.

Aussi, doit-elle permettre aux 90 membres des groupements féminins de la région des Plateaux-Est de connaître les potentialités de transformation des produits agricoles en dérivés de plus grande valeur ajoutée. Elle doit également montrer les technologies améliorées de production d'emballage et de conditionnement des produits alimentaires transformés. Et, les participantes à la fin de cette formation doivent



aux normes, les clients étant exigeants sur la qualité, la plupart des formatrices artisanaux ne font pas attention à la gestion de la qualité dans les unités de transformation. Or la qualité des produits dérivés à mettre sur le marché dépend non seulement de la maîtrise des techniques de transformation, de conditionnement, et de conservation mais également de l'adoption de bonne pratique d'hygiène. On peut donc dire que la maîtrise de la chaîne de qualité

cette optique qu'une formation de trois jours (du 03 au 05 mars) a été organisée à Atakpamé pour le compte des groupements féminins et mixtes de la région des Plateaux-Est ayant une bonne capacité d'assimilation et de mise en pratique et une bonne volonté à partager leurs expériences avec les autres.

Cette formation a entre autres objectifs, l'augmentation du revenu des membres à travers le renforcement des capacités techniques et technologiques de base

maîtriser les rouages du marketing (prix, promotion, distribution etc.)

La formation a été assurée par des économistes, des ingénieurs agro-alimentaires spécialisés dans la transformation des produits agricoles et la formation des adultes. Ces derniers ont eu à démontrer avec la participation active des personnes retenues, les techniques et méthodes de transformation des produits, les bonnes pratiques de fabrication et l'hygiène des produits

## Lancement de la journée du 08 mars Atakpamé a accueilli les manifestations

Le ton a été officiellement à la journée internationale de femme 2015 au Togo, le 03 mars à Atakpamé. Cette cérémonie riche en prestations folkloriques a été présidée par la Ministre en charge de la promotion de la femme, Mme

de partager des informations sur les thèmes national et international, de faire connaître les projets du gouvernement en faveur des femmes.

Le 08 mars de chaque année, la communauté internationale célèbre



Dédé Ahoéfa EKOUE, en présence de plusieurs responsables des administrations, de la société civile, du secteur privé, des organisations religieuses et des partenaires techniques et financiers.

Cette cérémonie a mobilisé plusieurs acteurs en occurrence les femmes pour une célébration réussie de la journée internationale de la femme. La rencontre a permis

« la Journée Internationale de la Femme ». Cette journée trouve son origine dans les mouvements ouvriers du tournant du XXème siècle, en Amérique du Nord et dans toute l'Europe. Depuis lors, elle a pris une nouvelle dimension mondiale pour les femmes des pays développés, comme pour celles des pays en développement. Cette année, la communauté

internationale a retenu comme thème: «Autonomisation des femmes - Autonomisation de l'humanité: Imaginez!». Le Togo a choisi pour sa part « Autonomisation des femmes pour la prospérité du Togo » comme thème national.

Ce thème national vient en soutien aux priorités nationales retenues dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) et la politique nationale de l'équité et de l'égalité de genre.

Au cours de son intervention, Mme Dédé Ahoéfa EKOUE, ministre en charge de la promotion de la femme, a souligné que: « Les avancées réalisées par notre pays en matière d'autonomisation de la femme constituent un gain certain pour notre pays mais elles sont insuffisantes pour nous permettre de réaliser nos ambitions communes de prospérité en lien avec la politique nationale d'équité et d'égalité de genre, la stratégie de croissance économique et de promotion de l'emploi et la vision à l'horizon 2030. »

## Développement de l'éducation au Togo Des ouvrages scolaires de Siemens réceptionnés à l'EPP Madjikipéto

Etonam Sossou

Pour marquer sa participation au développement de l'Afrique et de surcroît du Togo, Siemens SAS France a réalisé un projet d'action sociale dans le canton de Madjikipéto-Légbassito à une vingtaine de kilomètre de Lomé. La cérémonie de réception des ouvrages a eu lieu le 05 mars 2015, en présence des responsables de Siemens, des responsables du monde éducatif et des autorités administratives. Ce projet d'une valeur de 18 000 000 de FCFA (Dix-huit millions de FCFA), réalisé dans l'enceinte de l'Ecole Primaire Publique de Madjikipéto, a suscité la joie de toute une communauté qui rencontre des difficultés à répartir dans les normes leurs élèves et enfants dans les salles de classe. Il comprend : 2 salles de classe de 63 m<sup>2</sup> équipées de 60 Tables bancs, 1 Forage d'eau, muni d'un support en béton armé pour un réservoir de 2000 litres, 14 Sanitaires (7 pour la population féminine, 7 pour la population masculine) 6 laves mains, 1 Groupe Electrogène d'une puissance de 4 KVA afin d'alimenter la pompe du forage et



le réservoir de 2000 litres. "Siemens par le biais de ce projet à souhaiter prendre part au développement de l'éducation des enfants prôné par l'Etat Togolais", a affirmé Bertrand DESSERT, Directeur des Opérations Afrique pour Siemens. Notons que Siemens réalise actuellement et pour le compte de la CEB, la construction de deux postes électriques Haute Tension, à Davié et Légbassito. Ces postes serviront à, d'une part, renforcer les échanges électriques avec les pays limitrophes (Ghana et Bénin) et d'autre part à améliorer le réseau de distribution électrique local, notamment à Légbassito.

Siemens a pour premier objectif

le développement électrique de l'Afrique et réalise des projets d'action sociale dans d'autres pays sur le continent notamment au Cameroun, Kenya et Nigéria.

Siemens SAS, basée à Grenoble (800 salariés, 280 Millions d'euros de Chiffre d'Affaires), est une société leader dans le domaine de la Transmission et Distribution d'Energie. Elle assure la conception, vente, réalisation, production, mise en service après-vente d'ensembles et équipements moyenne et très haute tension, ainsi que d'automatismes dans les domaines de la génération, du transport et la répartition d'énergie électrique.

## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1258 DE LOTO BENZ DU 25 Février 2015

Nous participons ce mercredi 25 Février 2015 au tirage de Loto Benz qui porte le N°1259.

Lors du dernier tirage de LOTO BENZ, **SOKODE, ANIE, ATAKPAME, BADOU, NOTSE et LOME** sont les villes où nous avons répertorié des gagnants de gros lots.

Les points de vente **1205 et 20031** basés respectivement à **SOKODE et ATAKPAME** ont recensé chacun un lot de 500.000F CFA.

C'est un super gros lot de 2.500.000F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 2420 situé à **ANIE**.

Un parieur résident à **BADOU** a remporté la somme de 1.000.000F CFA auprès de l'opérateur 2108.

La ville de **NOTSE** s'est démarquée par un lot de 500.000F CFA et un lot de 750.000F CFA gagnés sur les points de vente 2217 et 2224.

**LOME** la capitale n'est pas en reste avec un lot de 500.000F CFA et un gros lot de 1.250.000F CFA remporté auprès des opérateurs 30133 et 3302.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la **LONATO** et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la **LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS ! BONNE CHANCE A TOUS !**

## LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1259 de LOTO BENZ du mercredi 04 Mars 2015

Numéro de base

67

34

26

73

08

# TOGO CELLULAIRE

**3G**  
HAUT DÉBIT



**DÉCOUVRIR CE QUE VEUT DIRE HAUT DÉBIT**

INTERNET / MAIL / TÉLÉPHONIE / VIDÉO / PHOTO / MUSIQUE / MMS / TÉLÉCHARGEMENT...



## NOUVEAUX FORFAITS

| Nom du forfait | Forfait 1 Jour | Forfait 1 Jour | Forfait 1 Semaine | Forfait 1 Mois | Forfait 1 Mois | Forfait 1 Mois | Forfait 3 Mois |
|----------------|----------------|----------------|-------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Volume         | 20 Mo          | 80 Mo          | 300 Mo            | 1 Go           | 3 Go           | 5 Go           | 10 Go          |
| Coût           | 200F           | 500F           | 1 500F            | 5 000F         | 10 000F        | 15 000F        | 35 000F        |
| Validité       | 1 jour         | 1 jour         | 7 jours           | 30 jours       | 30 jours       | 30 jours       | 90 jours       |

- Le forfait est cumulable en volume et en durée de validité.
- Le cumul de la durée de validité est plafonné à 12 mois.
- A la date de fin de validité, le volume restant n'est pas reporté.



**LE LEADER**

service client:888

[www.facebook.com/Togocel](http://www.facebook.com/Togocel)

[www.twitter.com/togocel](http://www.twitter.com/togocel)

[www.togocel.tg](http://www.togocel.tg)

certifiée ISO 9001 : 2008

